

Paris, le 1 octobre 2024

L'EPARGNE SALARIALE ET L'EPARGNE RETRAITE ATTEIGNENT DES NIVEAUX HISTORIQUES

L'AFG dévoile les résultats de son enquête semestrielle sur l'épargne salariale et l'épargne retraite collective d'entreprise à fin juin 2024 :

- 198 milliards d'euros d'encours sur les plans d'épargne salariale et les plans d'épargne retraite d'entreprise (+10,3% vs juin 2023)
- Des versements en hausse à 15,2 milliards d'euros (+800 millions d'euros vs juin 2023)
- La collecte nette s'élève à 4,7 milliards d'euros (-10,5% vs juin 2023)
- L'épargne retraite collective d'entreprise (PERCO et PER Collectifs) marque une croissance de +16% sur un an à 32,5 milliards d'euros et bénéficient à 4,2 millions de personnes (+6,9% sur un an).
- Près de 40% de l'épargne retraite collective d'entreprise est placée en gestion pilotée

Ces chiffres témoignent de la solidité et de la confiance accrue dans les dispositifs d'épargne salariale et de retraite collective, qui continuent de jouer un rôle clé dans la préparation de l'avenir des salariés.

Consultez les statistiques sur la tenue de compte en épargne salariale

Consultez les statistiques sur les actifs d'épargne salariale et d'épargne retraite





Flux et comportements des épargnants

a. Des versements et des rachats en hausse significative

Plus de 15 milliards d'euros ont été versés sur les plans d'épargne d'entreprise (PEE) et les plans d'épargne retraite collectifs (PERCO/ PER COLLECTIF) au cours des six premiers mois de l'année, représentant une hausse de +5,5%.

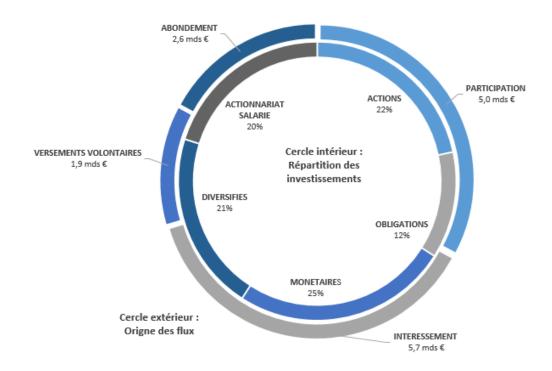
Les versements se répartissent entre :

- ✓ 5 milliards d'euros provenant de la participation (+3,6%);
- ✓ **5,7** milliards d'euros provenant de l'intéressement (+5,5%);
- ✓ **1,9** milliards d'euros en versements volontaires (+4,5%);
- ✓ **2,6** milliards d'euros d'abondement (+9,9%).

Les rachats sont également en hausse, atteignant 10,5 milliards d'euros (contre 9,2 milliards d'euros en juin 2023). Ils se répartissent entre :

- √ 9,6 milliards d'euros sur les PEE et CCB
- ✓ **0,9** milliards d'euros sur les PERCO et PER Collectifs.

Les épargnants utilisent leur épargne profitant de son bon niveau de valorisation. Rappelons que plus de 50% de l'épargne salariale est disponible et peut donc être utilisée à tout moment par les épargnants.









Sur les six premiers mois 2024, la collecte nette sur l'ensemble des dispositifs d'épargne salariale et d'épargne retraite s'élève à 4,7 milliards d'euros.

b. Hausse de l'investissement à long terme

L'épargne des Français se tourne vers l'investissement en actions : plus de la moitié des flux bruts est placée en actions, y compris la part actions dans les fonds diversifiés.

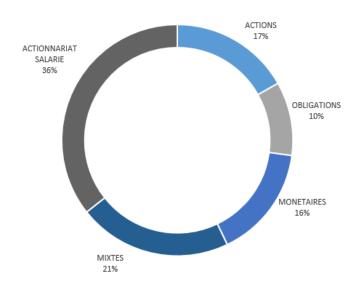
L'épargne retraite investie en gestion pilotée, conçue pour favoriser un placement à long terme, a progressé de 12 % en six mois, représentant 39 % des encours. Dans les dispositifs d'épargne retraite collective des entreprises (PER et PERCO), les fonds actions et diversifiés comptent pour plus de 60 % des actifs gérés.

Le **nombre d'entreprises offrant** un dispositif d'épargne salariale ou d'épargne retraite est en augmentation, avec une progression plus marquée sur l'épargne retraite :

- ✓ **407 000 entreprises** (+2,5% sur un an) offrent un plan d'épargne salariale ou retraite (type PEE ou PERCO/PER COLLECTIF) avec avoirs ;
- ✓ **231 100 entreprises** (+4% sur un an) sont équipées d'un dispositif d'épargne retraite d'entreprise (type PER COLLECTIF ou PERCO) avec avoirs.

2. Répartition des encours

Répartition des encours en Epargne Salariale et Epargne Retraite





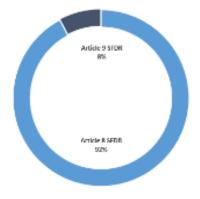




a. <u>Fonds diversifiés : une croissance solide des encours en 2024 notamment des fonds</u> durables

Les encours des fonds diversifiés, hors actionnariat salarié, atteignent désormais 127,4 milliards d'euros (+13,5% sur un an), soutenus par une collecte nette positive de 4,1 milliards d'euros (+3,7% par rapport à juin 2023).

Les fonds durables, conformément à la règlementation SFDR, s'établissent à 98 milliards d'euros, soit 77% des encours diversifiés. Les versements vers ces fonds maintiennent une dynamique positive avec plus de 3,5 milliards d'euros de versements nets au premier semestre (+24,7% par rapport à juin 2023).



Les fonds « articles 8 1 selon la règlementation SFDR représentent 90,4 milliards d'euros, tandis que les fonds « article 9 2 totalisent 7,6 milliards d'euros.

Les **fonds solidaires** continuent de croître atteignant **19,2 milliards** d'euros (+13,6% par rapport à juin 2023) avec des versements nets de près de 0,7 milliard d'euros.

Les fonds labélisés, tels que Finansol (6,8 milliards d'euros), CIES (34,8 milliards d'euros), ISR (22,5 milliards d'euros), Greenfin (0,1 milliards d'euros), Relance (1,9 milliards d'euros), poursuivent leur progression.

b. Actionnariat salarié : des encours en hausse malgré une légère baisse de la collecte nette

A fin juin 2024, les encours en actionnariat salarié s'élèvent à **70,6 milliards** d'euros (**+5% par rapport** à **juin 2023**). Toutefois, la collecte nette est en retrait (-1,1 milliard d'euros) en raison de conditions de marchés favorables qui encouragent la réalisation de plus-values.

3. L'épargne retraite

Chiffres clés PER Collectif

25,6 milliards d'euros d'encours

3,3 millions d'épargnants

170 000 entreprises bénéficiaires

² Les produits qui ont pour objectif l'investissement durable



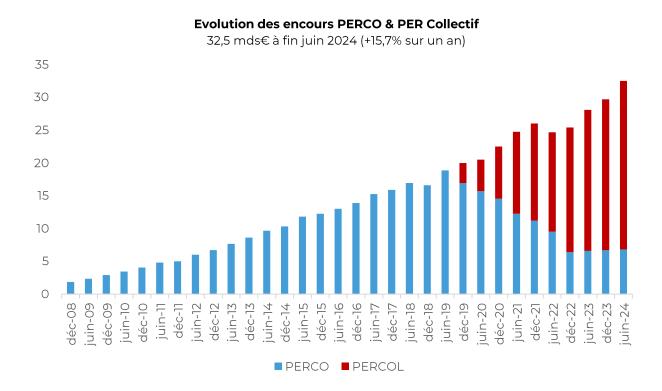
off www.afg.asso.fr

¹Les produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales



Le PER poursuit sa généralisation dans les entreprises. Plus de 3 millions d'épargnants bénéficient d'un PER Collectif pour un encours de 25,6 milliards d'euros.

L'ensemble des produits collectifs d'épargne retraite, à savoir PERCO et PER Collectifs au format compte-titres issus de la Loi PACTE, représente 32,5 milliards d'euros d'encours (+16% en un an). Ces produits d'épargne retraite bénéficient à 4,2 millions de personnes (+6,9% sur un an).



Les versements bruts sur les dispositifs collectifs d'épargne retraite s'établissent à 2,5 milliards d'euros (en hausse de 6,9% par rapport au premier semestre 2023).

La collecte nette en épargne retraite affiche un solde positif de 1,7 milliards d'euros (+6,5% par rapport au premier semestre 2023).









L'AFG fédère les professionnels de la gestion d'actifs depuis 60 ans, au service des acteurs de l'épargne et de l'économie. Elle est la voix collective de ses membres, les sociétés de gestion de portefeuille, entrepreneuriales ou filiales de groupes bancaires ou d'assurance, français et étrangers. En France, en 2023, la gestion d'actifs c'est 700 sociétés de gestion, pour plus de 4 600 Mds € d'actifs sous gestion et 100 000 emplois dont 25 000 propres aux sociétés de gestion.

L'AFG se mobilise pour la gestion d'actifs et sa croissance. Elle définit des positions communes, qu'elle porte et défend auprès des pouvoirs publics, contribue à l'émergence de solutions bénéfiques à tous les acteurs de son écosystème et s'engage dans l'intérêt de tous à favoriser le rayonnement de l'industrie, en France en Europe et au-delà. Elle s'investit pour l'avenir.



